

VIÉ Maurice, Louis, Alexandre

Etat civil :

Né le 30 mars 1921 à Melun (Seine-et-Marne).

Famille :

Marié, trois enfants (à la date de 1954)¹. On trouve en 1980 un Jean-Emile Vié, conseiller membre à la Cour des comptes, président du groupe de travail interministériel sur la répartition du temps de travail et du temps des loisirs.² On trouve un François Vié Attaché au Cabinet du ministre des rapatriés en 1963.³

Position :

Inspecteur général. Retraité.

Formation :

Licencié en droit. Diplômé d'études supérieures de droit privé, de droit public, et d'économie politique. Licence en droit : 3 diplômes d'études supérieures : Economie politique, Droit public (mention B), Droit privé.⁴ E.N.S.P.T.T. 1951-1954. Major promotion⁵ 5e/21 sortie promotion cursus E.N.A., 3e E.N.S.P.T.T., 2e général.⁶

Service militaire :

Carrière :

-1944 :

Mars 1944 : Entre dans l'administration.⁷

-1945 :

Entré dans l'administration en 1945 comme rédacteur à l'administration centrale du ministère des P.T.T.⁸

-1955 :

Administrateur à la Direction du Budget et de la Comptabilité.⁹

¹ A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 5, fiche renseignement promotion E.N.A. 1951-1954.

² J.-E. Vié, "Repos hebdomadaire et travail dominical. La loi pour sortir de l'anarchie", Le Monde, 6-7 avril 1980, dans la revue de presse PVI Pour Votre Information, 9 avril 1980, p. 16, A.N., C.A.C., 840665/3 (F 90 6344).

³ Dossier de Clémence Vié, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1C

⁴ A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 5, fiche renseignement promotion E.N.A. 1951-1954.

⁵ A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 5, classement concours promotion 1951-1954.

⁶ A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 5, classement promotion sortie 1951-1954.

⁷ Fédération syndicaliste des travailleurs des PTT Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, FO-PTT, 1967, p. 18. BHPT : PC 00463.

⁸ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 1, dossier correspondance 1975, Programme de l'E.N.S.P.T.T. sur l'enseignement de connaissance de l'entreprise, décembre 1975.

⁹ Notice succincte de M. Vié attenante à une lettre de L. Mexandeau au ministre de l'Economie et des Finances datée du 9 février 1982, archives de la Poste, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19850604/1 (F90 bis 6963).

-1963 :

Il a exercé ses fonctions à la direction du budget et de la comptabilité au service du contentieux qu'il a dirigé en qualité de chef de bureau de 1963 à 1972.¹⁰

-1964 :

Octobre 1964 : Administrateur Hors classe.¹¹

-1965 :

Administrateur de 1ère classe à la Direction du Budget et de la Comptabilité à la date de 1965.¹²

-1971 :

28 octobre 1971 : Nommé membre permanent du Comité d'organisation administrative générale en même temps que Bizet (Décision n°5849 du 28 octobre 1971)¹³; Comité d'organisation administrative générale créé par arrêté n°2190 du 16 août 1971 auquel (Article 1er) : “(..) est confiée une mission de coordination et d'harmonisation en matière d'organisation administrative des Postes et télécommunications (..) ” Chargé “ -d'examiner les mesures relatives à l'organisation générale des services et de mettre au point les projets de textes correspondants qui seront soumis à la signature du ministre; -de suivre les études entreprises sur le plan interministériel en matière de réforme administrative et d'en préparer l'adaptation au ministère des Postes et Télécommunications. ” Il est (Article 2) “ (..) placé sous la présidence du directeur du personnel et des affaires sociales ou de son représentant (..) ”.¹⁴

-1972 :

Mai 1972 : Nommé en mai 1972 sous directeur de la sous-direction B à la direction du Budget et de la Comptabilité.¹⁵ Chargé des questions générales et internationales, affaires juridiques et contentieuses, travaux législatifs, études économiques financières et monétaires, documentation générale.

-1974 :

16 juin 1974 : En tant que sous-directeur à la Direction du Budget et de la Comptabilité, est habilité à signer par délégation du secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications, Toutes ordonnances de paiement et de délégation; Toutes pièces concernant les dépenses imputables au budget annexe des Postes et Télécommunications (arrêté n°1436 du secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications Pierre Lelong du 15 juin 1974, *J.O.* du 16 juin 1974).¹⁶

¹⁰ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 1, dossier correspondance 1975, Programme de l'E.N.S.P.T.T. sur l'enseignement de connaissance de l'entreprise, décembre 1975.

¹¹ Fédération syndicaliste des travailleurs des PTT Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, FO-PTT, 1967, p. 18. BHPT : PC 00463.

¹² Nominations dans l'Ordre National du Mérite, Bulletin Officiel des P.T.T., 1965, t. 1, “ Saumon ”, diff. A, doc 72, Cab 7, p. 32.

¹³ Bulletin Officiel des P.T.T., 1971, t.1, “ Blanc ”, A, doc 352, cab 30, p. 119.

¹⁴ Bulletin Officiel des P.T.T., 1971, t. 1, “ Blanc ”, A, doc 265, Cab 14, p. 71.

¹⁵ Postes et Télécommunications, n°241, février 1976, p. 23.

¹⁶ Bulletin Officiel des P.T.T., 1974, “ Saumon ”, doc 1037 cab 13, diff Z, p. 97z.

-1976 :

Janvier 1976 : Nommé au grade d'inspecteur général au service de l'Inspection générale par arrêté du secrétaire d'Etat au P.T.T. du 12 janvier 1976 publié au *J.O.*¹⁷

-1980 :

22 janvier 1980 : Assiste (en tant qu'Inspecteur général circonscriptionnaire) à la conférence régionale des chefs de service de la Direction des Services Postaux de la région de Clermont-Ferrand, en même temps que entre autre Chambon. Thèmes abordés : 1-Affaires générales, 1-1 Compte rendu de la réunion des chefs de service régionaux du 10 janvier 1980. 1-2 Réorganisation des services. 2-Service automobile. 2-1 Résultats d'exploitation et économies de carburant. 3-Service commercial. 3-1 Plan des actions promotionnelles de 1980. 4-Budget. 4-1 Enveloppe budgétaire régionale et objectifs régionaux pour 1980. 5-Questions diverses. 5-1 Arrivées du courrier le dimanche matin. 5-2 Remise des carnets de chèques postaux aux usagers. 5-3 Chèques bancaires versés sur CCP par mandats 1418.¹⁸

22 avril 1980 : Assiste en tant qu'inspecteur général circonscriptionnaire à la Conférence régionale des chefs de service de la région de Clermont-Ferrand à laquelle assistent également entre autres Delmas (Directeur des Services Postaux) et Chambon (Inspecteur principal, Direction régionale des Postes). (1-Affaires générales. Prestation réciproques Postes/Télécommunications. 2-Services postaux. 2-1 Service de la distribution (secondes distributions). 2-2 Acheminements extrarégionaux (flux prioritaires). 3-Equipement et transports. 3-1 Politique immobilière de la Direction générale des Postes. 3-2 Economies d'énergie. 4-Questions diverses. 4-1 Problèmes d'encadrement dans les Centres de tri.)¹⁹

-1981 :

3 juillet 1981 : Président de la Mission interministérielle sur l'acheminement et la distribution du courrier (représentants de la Direction générale des Postes : Lormand, Peter, Schmit; Choisis en fonction de leurs compétences : (...) Hely, Limat; etc.)²⁰ Le 3 juillet 1981, le ministre lui confie une mission sur l'étude de l'acheminement et distribution du courrier, commission Vié.

-1982 :

29 janvier 1982 : Rend son rapport d'une centaine de pages et suivi de 32 propositions sur l'acheminement et la distribution.²¹

25 mars 1982 : Participe au Comité de l'Inspection générale avec entre autres R. Moulin (Chef de l'Inspection générale) et Dordain. Vié avec M. Morin a déposé au cours de cette réunion une étude de méthodologie en particulier sur les " Questions particulières constituant un élément de la vérification d'un service ". Une méthodologie concernant le suivi de tous les rapports sera élaborée.²²

¹⁷ Postes et Télécommunications, n°241, février 1976, p. 23.

¹⁸ Direction des services postaux de la région de Clermont-Ferrand, Conférence régionale des chefs de service, Séance du 22 janvier 1980. Archives des P et T, archives Aron, A.N., C.A.C., 19850370/13 (F90 bis 6667).

¹⁹ Direction des services postaux de la région de Clermont-Ferrand, Conférence régionale des chefs de service, Séance du 22 avril 1980. Archives des P et T, archives Aron, A.N., C.A.C., 19850370/13 (F90 bis 6667).

²⁰ Maurice Vié, Rapport à Monsieur le ministre des P.T.T., janvier 1982, annexe n°3.

²¹ La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 1er février 1982, n°135, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

²² Compte rendu de la réunion du Comité de l'Inspection générale, 25 mars 1982, archives de la Poste, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19850604/1 (F90 bis 6963).

-1983 :

16 février 1983 : Assiste (avec entre autres L. Mexandeau, J. Ducet, E. Delchier, G. Meynié, G. Dupeyron, A. Profit, B. Zuber, Rauch, Peter, Schmit) au Comité paritaire technique ministériel des Postes et Télécommunications en tant que Président de la Commission ministérielle d'étude de l'acheminement et de la distribution du courrier. L'ordre du jour du CTP est consacré à la " Conclusion de la mission ministérielle d'étude de l'acheminement et de la distribution du courrier (mission confiée par le ministre des PTT à M. Vié, inspecteur général) ". Lors de ce CTP fait un exposé sur la mission qu'il a eu à assumer depuis 1981.²³

19 septembre 1983 : L. Mexandeau lui confie une nouvelle mission. " J'ai donné en avril et en mai 1983, des directives à M. Daucet, Directeur général des Postes, visant à revoir l'organisation des services de la Poste selon trois axes : -adaptation des moyens au trafic, - réaménagement des régimes de travail en intégrant l'amélioration des conditions de travail, - amélioration de la gestion. J'ai clairement précisé que la réforme à entreprendre devait permettre de maintenir un excellent niveau de la qualité de service. Deux directives gouvernementales récentes (accroissement de l'écart tarifaire entre 1e et 2e catégorie; traitement des franchises en plis non urgents) ont donné aux réorganisations envisagées un caractère d'urgence indéniable. J'ai nettement affirmé le 1er septembre devant les chefs de service et les chefs d'établissement de la Poste ma volonté de parvenir à brève échéance à la mise en place d'une organisation parfaitement adaptée aux besoins des usagers. Ce réaménagement a fait l'objet d'une concertation au niveau central avec les organisations syndicales, ce qui a permis d'élaborer un plan de restructuration exposé par le Directeur général des Postes dans une note envoyée aux chefs de service le 11 juillet 1983 qui, j'entends le souligner, constitue un document d'orientation. L'un de ces principes fondamentaux d'application des mesures édictées demeure la concertation au niveau le plus déconcentré possible, c'est-à-dire dans les divers établissements concernés. Ce principe, auquel vous le savez, je tiens tout particulièrement doit guider l'ensemble de la réforme en cours. Le processus technique est aujourd'hui engagé dans les services extérieurs, sous le contrôle de la Direction générale des Postes. La mise en place de ce dispositif qui, je le répète, doit faire une large place aux négociations avec le personnel, nécessite, outre l'action habituelle et normale de l'Inspection générale, la création d'une mission de consultant auprès du Directeur général des Postes, pendant la durée des opérations de réaménagement. C'est cette mission que je vous confie aujourd'hui. A cet effet, il vous appartiendra d'animer, sous l'égide du Directeur général des Postes, une cellule de travail, à laquelle participeront les services de la D.G.P., le SIC-PTT et tous autres intervenants dont la collaboration pourrait s'avérer utile. M. Daucet vous fournira les moyens indispensables au bon déroulement de votre mission, dont je vous dresse maintenant les objectifs et les limites.

Trois pôles d'intérêt principaux peuvent être déterminés : -mise en place d'un plan de communication destin à informer les différents partenaires de la Poste des finalités de la réforme; -élaboration d'un argumentaire s'inspirant des principes généraux de la réforme; - examen permanent de la conformité des organisations mises en place avec les exigences du fonctionnement correct du réseau, et de ce fait compatibles avec les besoins du public.

Il vous est ainsi dévolu la lourde tâche d'évaluer et de restituer à tout moment, les caractéristiques de la réforme et ses répercussions positives en termes de gestion, d'organisation ou de conditions de travail. Il vous reviendra également de conseiller utilement

²³ Exposé de M. Vié lors du Comité Technique Paritaire du 16 février 1983, p. 2, archives des PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/6.

le Directeur général des Postes quant aux parades à concevoir face aux interventions diverses qui risquent de se manifester. (...)”.²⁴

28 septembre 1983 : L. Mexandeau reçoit les organisations syndicales. Sur l’insistance de la CGT, il décide de faire plancher deux personnes sur le diagnostic à porter sur la Poste. Dans un premier temps il confie à l’Inspecteur général Vié une seconde mission, qui consiste à vérifier la conformité de la lettre du 11 juillet avec les propositions de la première mission Vié.²⁵

Activité politique, associative, syndicale :

Secrétaire général (en même temps que R. Debrenne, Desvalois) de l’association des anciens élèves de l’E.N.S.P.T.T. en 1960 jusqu’à 1961.²⁶27 Président de l’association des élèves et anciens élèves de l’E.N.S.P.T.T. (1968-1971).²⁸

Président du comité de rédaction de la Revue des P.T.T. de France, d’avril 1972 à 1973 inclus (Remplace Marcel Dasté en avril 1973, remplacé en 1974 par René Rozes).²⁹

Décorations, distinctions honorifiques :

-1951 :

Chevalier de la Légion d’Honneur.³⁰

-1965 :

21 février 1965 : Chevalier de l’Ordre du Mérite par décret du Président de la République du 17 février 1965 pris sur le rapport du Premier Ministre et du ministre des Postes et Télécommunications (*J.O. du 21 février 1965*).³¹

-1969 :

1er janvier 1969 : Chevalier de la Légion d’Honneur le 27 décembre 1968 (Décrets du 27 décembre 1968, *J.O. du 1er janvier 1969*).³²

-1972 :

26 mai 1972 : Officier de l’Ordre National du Mérite (décret du 24 mai 1972 *J.O. du 26 mai 1972*).³³

-1984 :

14 juillet 1984 : Officier de la Légion d’Honneur (décret du 13 juillet 1984 *J.O. du 14 juillet 1984*).³⁴

²⁴ Lettre de mission de L. Mexandeau à M. Vié, 19 septembre 1983, archives des PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/6.

²⁵ Analyse de du rapport Chevallier par la fédération PTT CFDT, juillet 1984, chronologie reconstituée, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 910752/1.

²⁶ Cahiers d’études et d’information. Courrier, n°29, 1960, intérieur page de couverture.

²⁷ Cahiers d’études et d’information. Courrier, n°33, et n°34, 3e et 4e trimestre 1961.

²⁸ Postes et Télécommunications, n°241, février 1976, p. 23.

²⁹ Revue des P.T.T. de France, 1972 à 1974.

³⁰ A.N., F90 21139, dossier 8 “ Notes relatives aux administrateurs ”, Tableau des promotions 1930 à 1959, déjà titulaires d’un grade dans l’Ordre National du Mérite.

³¹ Nominations dans l’Ordre National du Mérite, Bulletin Officiel des P.T.T., 1965, t. 1, “ Saumon ”, diff. A, doc 72, Cab 7, p. 32.

³² Bulletin Officiel des P.T.T., 1969, “ Blanc ”, p. 1.

³³ Who’s who 1981-1982, Paris, Editions Jacques Laffitte, 1981, p. 1372. Bulletin Officiel des P.T.T., 1972, “ Saumon ”, A, doc 154, cab 9, p. 37.

³⁴ Bulletin Officiel des P.T.T., 1984, t. 2, “ Saumon ”, Cab., 229 cab. 6, p. 1.

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :

-1962 :

Discute l'exposé de Jeantoux sur "Service social et relations sociales" au colloque de Florensac organisé par l'Association des Elèves et des Anciens Elèves de l'E.N.S.P.T.T. et publiée dans la revue de l'E.N.S.P.T.T. Courrier. Cahiers d'Etudes et d'Informations : Vié pose la question de savoir s'il ne serait pas possible de rapprocher service social et relations humaines et de considérer avant d'opposer tout texte réglementaire à une demande sociale des travailleurs que ces demandes sont des demandes individuelles, humaines, susceptibles d'entraîner des dérogations pour satisfaire les besoins individuels et réintroduire le facteur humain dans les entreprises.³⁵

-1967 :

Eléments de droit administratif, Paris, Direction des Services d'Enseignement (P.T.T.), 1967.³⁶

-1971 :

21-22-23 avril 1971 : Prononce l'allocution d'ouverture des Journées d'études d'Anglet organisées par l'Association des Elèves et Anciens Elèves de l'E.N.S.P.T.T. consacrées au thème : "Attitude commerciale et service public", (L'attitude commerciale au niveau de l'emploi des techniques modernes de gestion dans le cadre d'un service public, Se polariser sur les besoins de l'utilisateur et pas seulement sur le produit lui-même, approfondir l'attitude commerciale pour mieux connaître le marché et les besoins des usagers)³⁷

-1975 :

*Assure en 1975 les six séances de cours de l'E.N.S.P.T.T. sur Le monopole aux P.T.T.*³⁸

-1982 :

Auteur d'un rapport pour le ministre des P.T.T. dans le cadre de la Mission interministérielle d'Etude de l'Acheminement et de la Distribution du Courrier rendu en janvier 1982, 95 p. Mission confiée à Vié par le ministre des P.T.T. L. Mexandeau (par lettre du 3 juillet 1981) lui demandant de proposer les mesures susceptibles "d'améliorer la régularité et la rapidité de l'acheminement et de la distribution du courrier afin d'obtenir un meilleur fonctionnement du service public postal.". Cette étude devait couvrir à la fois "les conditions de dépôt et de distribution, l'organisation et la structure des acheminements, l'implantation et la conception des centres de tri automatiques et manuels ainsi que les centres de distribution, le rôle respectif de chacun de ces établissements, enfin la part réservée aux divers moyens de transport et leur mode d'utilisation".³⁹ (Chap. I : L'élaboration des propositions par le groupe de travail (constitution du groupe de travail; Méthodes de travail; L'élaboration des propositions; Le caractère des propositions; L'évaluation des coûts;) Chap. II : Résumé des fiches de propositions; (Problèmes généraux de l'acheminement et de la distribution; Dépôt du courrier; Traitement du courrier; Le réseau d'acheminement; La Distribution; Rôle

³⁵ Courrier. Cahiers d'Etudes et d'Informations. Ecole Nationale Supérieure des P.T.T., n°spécial "Les relations humaines dans l'entreprise", n°s 36 et 37, 2e et 3e trimestres 1962, archives C.G.T.-P.T.T..

³⁶ BHPT : TG 00278.

³⁷ Courrier. Cahiers d'Etudes et d'Informations. Ecole Nationale Supérieure des P.T.T., n°spécial, n°70, 2è trimestre 1971, p; 33, archives C.G.T.-P.T.T..

³⁸ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 1, dossier correspondance 1975, Programme de l'E.N.S.P.T.T. sur l'enseignement de connaissance de l'entreprise, décembre 1975.

³⁹ Maurice Vié, Rapport à Monsieur le ministre des P.T.T., janvier 1982, p. 1.

respectif des différents établissements); Chap. III : Commentaires sur les fiches de proposition; (Remarques personnelles; Coûts des mesures proposées; Nature des mesures d'application; Orientation du changement proposé; Mesures susceptibles d'être prises à bref délai); Chap. IV : Observations d'ordre général ; (Porter une attention prioritaire au bon fonctionnement de la Poste aux lettres; Maîtriser les coûts de fonctionnement de l'automatisation du tri au courrier; Fixer des rapports clairs entre qualité de service, coûts et moyens; Etablir de nouvelles relations de travail entre les responsables administratifs, les organisations syndicales et le personnel).)⁴⁰

-1982 :

Rapport d'Inspection générale n°134.3 : Présenté par M. Auroux et M. Vié, Inspecteurs généraux, “ Enquête sur les retards dans la mise en service du foyer d'hébergement de la rue Ternaux; évolution de la satisfaction des besoins d'hébergement des agents débutants depuis le 1er janvier 1982 ”, 14 juin 1982.⁴¹

Rapport d'Inspection générale n°103-44 présenté par M. Vié : “ Enquête sur l'adaptation quantitative aux besoins et les conditions d'utilisation des véhicules de la Direction des Services Ambulants utilisés pour les besoins du service social; question C1 : plan d'action 1982 ”, 1982.⁴²

-1983 :

Rapport d'Inspection générale n°103-43 présenté par M. Vié : “Prévention des manquements à la probité et des atteintes à l'inviolabilité de la correspondance ou au secret professionnel; revalorisation du serment professionnel; enquête effectuée à la Direction des Services Ambulants ”, 10 février 1983.⁴³

Rapport d'Inspection générale n°103-45 présenté par M. Vié : “ Enquête sur l'application des mesures d'amnistie à la Direction des Services Ambulants ”, 10 février 1983.⁴⁴

Rapport d'Inspection générale n°103-46 : “ Conditions d'émission et du suivi du recouvrement des titres de perception et des états exécutoires à la Direction des Services Ambulants ”, 22 février 1983.⁴⁵

-1983 :

28 février 1983 : Rapport d'Inspection générale n°113-30 : Présenté par M. Vié, inspecteur général : “ Plan d'action de l'Inspection générale pour 1982; question D1 : conditions d'émission et de suivi des titres de perception et des états exécutoires, rapport de synthèse ”, 28 février 1983.⁴⁶

8 décembre 1983 : Préside la partie “étude ” de la réception de fin d'année de l'Association ds élèves et anciens élèves de l'E.N.S.P.T.T., partie consacrée à la discussion autour du thème : “ Les moyens modernes de communication et les relations usagers-services. Quel avenir pour le guichet? ”.⁴⁷

⁴⁰ Maurice Vié, Rapport à Monsieur le ministre des P.T.T., janvier 1982, table des matières.

⁴¹ Archives P.T.T., Postes et Télécommunications, Inspection générale, A.N., C.A.C., 910836/1.

⁴² Archives P.T.T., archives de l'Inspection générale, inventaire SNA versement 910836/2, p. 338.

⁴³ Archives P.T.T., archives de l'Inspection générale, inventaire SNA versement 910836/2, p. 338.

⁴⁴ Archives P.T.T., archives de l'Inspection générale, inventaire SNA versement 910836/2, p. 338.

⁴⁵ Archives P.T.T., archives de l'Inspection générale, inventaire SNA versement 910836/2, p. 338.

⁴⁶ Archives P.T.T., archives de l'Inspection générale, inventaire SNA versement 910836/1, p. 336.

⁴⁷ INF. TELECOM ET TELEMATIQUE, n°1528, 9 novembre 1983, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665 (F 90 bis 6345).

-1984 :

Février 1984 : “ Rapport sur les conséquences de la réorganisation des services d’acheminement de la Poste ”, (I-La modification de la structure du courrier; 1-1 Réforme du régime tarifaire et des franchises; 1-2 Les mesures d’exploitation d’accompagnement; II-La réorganisation des centres de tri et des acheminements; 2-1 La réorganisation des centres de tri et des acheminements; 2-2 La réorganisation des centres de tri; 2-2 La réorganisation des acheminements de fin de semaine. III-Conséquences sur la gestion; 3-1 Optimisation des moyens; 3-2 Bilan financier; IV-Conséquences sur les conditions de travail du personnel; 4-1 Les régimes de travail; 4-2 Les conséquences pour les agents; V-Conséquences sur la qualité des services rendus aux usagers; 5-1 Les objectifs; 5-2 Les attentes et les premières réactions des usagers.)⁴⁸

Rapport d’Inspection générale n°113-32 présenté par M. Vié : “ Tenue de la comptabilité administrative et notamment de la comptabilité des engagements dans les services de direction; question D1 : plan d’action de 1983 + rapport de synthèse ”, 12 juin 1984.⁴⁹

Rapport d’Inspection générale n°103-47 présenté par M. Vié : “ Enquête sur les horaires réels à la direction des Services Ambulants ”, 14 mars 1984.⁵⁰

Février 1984 : Rapport au ministre des PTT L. Mexandeau : “ Rapport sur les conséquences de la réorganisation des services d’acheminement de la Poste ”; (I-La modification de la structure du courrier. 1-1 Réforme du régime tarifaire et des franchises. 1-1-1 Les deux mesures intervenues en 1983. 1-1-2 Les transferts de trafic. 1-1-3 Conséquences sur les recettes. 1-2 Les mesures d’exploitation d’accompagnement. 1-2-1 La ségrégation du courrier. 1-2-2 La régulation des dépôts. 1-2-3 Les respect des coupures. II-La réorganisation des centres de tri et des acheminements. 2-1 La réorganisation des centres de tri. 2-1-1 Les modifications intervenues en fin de semaine. 2-1-2 Les modifications intervenues la semaine. 2-2 La réorganisation des acheminements de fin de semaine. III- Conséquences sur la gestion.

-1980 :

Rapport d’Inspection générale n°63/92 : “ Contrôle de l’administration du département du Puy de Dôme, organisation et fonctionnement de la direction ”, 16 avril 1980. Rapport d’inspection qui se présente de façon expérimentale sous forme de réponses synthétiques communiquées par le service vérifié au lieu du traditionnel rapport à “ colonne ” : permettre une circulation et diffusion plus facile de certaines partie du rapport, raccourcir les délais de réponse aux différents niveaux. Inconvénient de gommer certain éléments analytiques du rapport à colonne qui pouvaient servir de nouveaux argument d’interrogation de la part de l’administration centrale vers les services vérifiés.(Plan : I-Généralités; II-Le service postal; III-Les services de la direction départementale; IV-La division contrôle; V-La tenue de comptabilité administrative; VI-Activité du directeur départemental; VII-Contrôle de l’utilisation des moyens en personnel; VIII-Acheminement-distribution; IX-Traitement et exploitation des réclamations pour retard; X-Le service commercial; XI-Fonctionnement de la gestion électronique du personnel; XII-Suivi des marchés; XIII-Conclusion.)⁵¹.

⁴⁸ M. Vié, Rapport sur les conséquences de la réorganisation des services d’acheminement de la Poste, 62 p. + annexes, février 1984, archives des PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/6.

⁴⁹ Archives P.T.T., archives de l’Inspection générale, inventaire SNA versement 910836/1, p. 336.

⁵⁰ Archives P.T.T., archives de l’Inspection générale, inventaire SNA versement 910836/2, p. 338.

⁵¹ Archives P.T.T., archives de l’Inspection générale, Rapport n°63/92 de M. Vié, “ Contrôle de l’administration du Puy de Dôme, Organisation et fonctionnement de la direction ”, 16 avril 1980, A.N., C.A.C., 900252/5.

Rapport d'Inspection générale n°15/66 : “ Vérification des services de la direction départementale du Cantal : Questions posées par la Direction du Budget et de la Comptabilité et des Affaires Sociales. -Médecine et contrôle statutaire. -Embauchage et licenciement des auxiliaires. -Tenue de la comptabilité administrative. -Régularisation de la comptabilité administrative. -Régularisation des dépenses payées avant mandatement. -Titres de perception. ”, 19 novembre 1980. Constat de la mauvaise formation en comptabilité des agents (erreurs sur les engagements de dépenses en méconnaissance des textes réglementaires) : nécessité d'attribuer un rôle de tutelle et d'incitation dans le domaine comptable aux cellules régionales et départementales de contrôle de gestion : Vié propose la mise en place d'une véritable contrôle financier local incombant à l'Agent comptable régional ou à la cellule régionale de contrôle de gestion.⁵²

Rapport d'Inspection générale n°69/10 : “ Vérification des services de la direction régionale des postes de Lyon : Examen des questions posées par la direction du Budget et de la Comptabilité : -Tenue de la comptabilité administrative; -Régularisation des dépenses payées avant mandatement; -Emission et traitement des titres de perception. ”, 1er septembre 1980. Porte sur : 1-La tenue de la comptabilité administrative et notamment de la comptabilité des engagements de dépenses (grandes disparités et nombreuses irrégularités constatées : solution proposées par Vié : mise en place d'une formation de base et la mise en oeuvre d'une procédure des budgets décentralisés) ; 2-Conditions dans lesquelles intervient la régularisation des dépenses payées avant mandatement; 3-Conditions d'émission et de traitement des titres de perception.⁵³

-1979 :

Rapport d'Inspection générale n°69/5 : “ Examen de l'organisation et du fonctionnement des bureaux spéciaux CEDEX de Lyon ”, 5 avril 1979. 1-Améliorer la pénétration des codes spécifiques (surtout au niveau départemental, dans le prolongement de la campagne publicitaire menée par la DAC en mai-juin 1979, effort à poursuivre du côté de la maîtrise pour poursuivre l'effort vers le codage des correspondances; 2-Accroître la formation d'envois directs aux bureaux CEDEX; 3-Réorganiser les courses pour obtenir une alimentation régulière des bureaux CEDEX.⁵⁴

Rapport d'Inspection générale n°69/6 : “ Vérification des services de la direction départementale du Rhône ”, 12 octobre 1979, au moment où A. Fara est directeur régional des Postes. Bon fonctionnement et qualité du travail des services de la direction des Postes du Rhône; défaillances en ce qui concerne la mise en service du nouveau centre de tri automatique de Lyon-Montrochet ; maîtrise difficile des problèmes liés à la gestion du CTA; Nécessité de transférer une partie des attributions du directeur départemental au niveau de la

⁵² Archives P.T.T., archives de l'Inspection générale, M. Vié, “ Vérification des services de la Direction départementale du Cantal : Questions posées par la Direction du Budget et de la Comptabilité et des Affaires Sociales. -Médecine et contrôle statutaire. -Embauchage et licenciement des auxiliaires. -Tenue de la comptabilité administrative. -Régularisation de la comptabilité administrative. -Régularisation des dépenses payées avant mandatement. -Titres de perception. ”, rapport n°15/66, 19 novembre 1980, 60 p., A.N., C.A.C., 900252/5.

⁵³ Archives P.T.T.; archives de l'Inspection générale, Rapport de M. Vié, “ Vérification des services de la direction régionale des postes de Lyon : Examen des questions posées par la direction du Budget et de la Comptabilité : -Tenue de la comptabilité administrative; -Régularisation des dépenses payées avant mandatement; -Emission et traitement des titres de perception. ”, rapport n° 69/10, 1er septembre 1980, 50 p., A.N., C.A.C., 900252/6.

⁵⁴ Archives P.T.T., archives de l'Inspection générale, M. Vié, rapport n°69/5 : “ Examen de l'organisation et du fonctionnement des bureaux spéciaux CEDEX de Lyon ”, 5 avril 1979, 40 p., A.N., C.A.C., 900252/6.

direction régionale ou d'adjoindre un collaborateur de haut niveau pour seconder le directeur départemental.⁵⁵

-1977 :

Rapport d'Inspection générale n°113/29 : “ Contrôle de l'exécution du budget : synthèse des observations concernant les questions posées par la Direction du Budget et de la Comptabilité au titre du plan d'action de 1977 ”, 30 p. Porte sur : Bonne qualité des travaux comptables et des contrôles incombant aux Agences Comptables Régionales. Le contrôle des marchés ne suffit pas à garantir l'absence d'irrégularité dans les services des ordonnateurs secondaires. Dégradation dans la façon dont certains services tiennent la comptabilité administrative, en particulier celle des engagements. Nécessité d'une action de redressement à mener surtout auprès des services des ordonnateurs secondaires en matière de formation.⁵⁶

-1976 :

Rapport d'Inspection générale n°113/28 : “Délais de règlement des marchés ”, 18 novembre 1976, 45 p. Rapport qui répond à la nécessité évoquée par le gouvernement depuis 1970 d'abrèger les délais de règlement des dépenses faites par l'Etat et les collectivités publiques, par le ministre de l'Economie et des Finances depuis juillet et novembre 1974 pour accélérer les délais de paiement vu les difficultés de trésorerie dans certaines entreprises engagées dans la fourniture de marchés publics, par la Commission Mérieux constituée en septembre 1975 groupe interministériel chargé d'étudier la situation des paiements et de proposer les mesures propres à les accélérer. Pour répondre également à la question inscrite sous le n°BC. A1 au plan d'action de l'Inspection générale pour 1976. Règlements examinés au cours du mois de juin 1976 dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'Agent Comptable régional de Paris ainsi que par les services des directions régionales des postes et des agents comptables régionaux de Marseille, Rennes, Clermont-Ferrand et Châlons-sur-Marne. Constatations au cours de cette enquête n'ont permis que de relever un pourcentage faible des règlements effectués au delà des délais fixés. En revanche, paiement des factures s'effectue dans des conditions difficiles parfois avec des retards très importants.⁵⁷

⁵⁵ Archives P.T.T., archives de l'Inspection générale, M. Vié, rapport n°69/6 : “ Vérification des services de la direction départementale du Rhône ”, 12 octobre 1979, 40 p., A.N., C.A.C., 900252/6.

⁵⁶ Archives des P.T.T.; archives de l'Inspection générale des P.T.T., Maurice Vié, Rapport d'Inspection générale n°113/29 : “ Contrôle de l'exécution du budget : synthèse des observations concernant les questions posées par la Direction du Budget et de la Comptabilité au titre du plan d'action de 1977 ”, 14 février 1978, 30 p., A.N., C.A.C., 920261/1.

⁵⁷ Archives P.T.T., archives de l'Inspection générales, Maurice Vié, Rapport d'Inspection générale n°113/28 : “Délais de règlement des marchés ”, 18 novembre 1976, 45 p., A.N., C.A.C., 920261/1.